



APEL Sainte Jeanne d'Arc

Herblay-sur-Seine

Assemblée Générale Extraordinaire

du vendredi 15 octobre 2021

LISTE DES PERSONNES EN PRÉSENCE

Membres du Conseil d'Administration : Élodie CATHAGNE-MARTIN, Sandrine DE PINA, Caroline DO, Amandine SIMOES, Nassima SLIFI, Stéphanie LE GAL, Virginie LEDEUR, Jérôme FLORKO et Kenny VAN LOOVEREN.

Membres adhérents de l'APEL SJA Herblay : voir « Feuille de présence ».

Stéphanie LAPENNA, Membre adhérente de l'APEL SJA Herblay et Animatrice RPE (APEL95).

M DELIRY, Représentant et Président de l'OGEC.

Mme MEYER, Représentante et Chef de l'établissement Sainte Jeanne d'Arc d'Herblay-sur-Seine.

Absents excusés :

Membres du Conseil d'Administration : Estelle GUERREIRO, Caroline BAZIZ, Pauline PERRET, Céline LOONIS, Amandine LOUKAS et Alain CALIFE.

QUORUM

Le quorum est atteint avec 30 adhérents présents et 7 adhérents représentés, soit un total de 37 voix. Les membres adhérents peuvent valablement délibérer.

La séance est ouverte à 18h30.

ORDRE DU JOUR

1. Mot d'accueil d'Élodie CATHAGNE-MARTIN, Présidente de l'APEL SJA Herblay
2. Présentation des anciens statuts de l'Association
3. Présentation et validation des nouveaux statuts de l'Association
4. Divers

1. MOT D'ACCUEIL D'ÉLODIE CATHAGNE-MARTIN, PRÉSIDENTE DE L'APEL SJA HERBLAY

Élodie CATHAGNE-MARTIN remercie l'ensemble des personnes en présence. Elle rappelle ses fonctions au sein du Conseil d'Administration de l'APEL SJA Herblay.

Élodie CATHAGNE-MARTIN rappelle que cette Assemblée Générale Extraordinaire fait suite à celle du 1^{er} octobre 2021 où le quorum n'avait pas été atteint.

2. PRÉSENTATION DES ANCIENS STATUTS DE L'ASSOCIATION

- Rappel des anciens statuts de l'Association du 05 octobre 2019

(Document disponible sur demande)

- Explication de la nécessité de modification des statuts de l'Association

- Demande de l'APEL nationale et départementale : actualisation, simplification et lissage des statuts entre académies.
- Déclaration de l'Association le 04 mars 1976.
- Dernière publication au Journal Officiel le 23 mars 1976.
- Dernière mise-à-jour des statuts le 05 octobre 2019.

- Nécessité d'une publication au Journal Officiel

- Coût de la publication : d'après le Décret du 16/08/1981 art.1, « Au 1^{er} janvier 2018, le tarif de publication de cet extrait est de 44€. Le tarif est de 150€ pour les déclarations d'associations dont l'objet publié dépasse 1000 caractères. ».
- Cette somme est disponible sur le compte bancaire de l'APEL SJA Herblay.
- But : permettre un suivi de l'activité de l'APEL SJA Herblay.
- Présentation de la dernière publication au Journal Officiel *(Document disponible sur demande)*.

Le vote est effectué à main levée, après validation à l'unanimité de ce type de scrutin.

→ **Approbation de la dépense pour la publication au Journal Officiel votée à l'unanimité.**

3. PRÉSENTATION ET VALIDATION DES NOUVEAUX STATUTS DE L'ASSOCIATION

- Lecture des nouveaux statuts de l'Association

Le document : « Statuts de l'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre de Sainte Jeanne D'Arc Herblay-sur-Seine » est disponible en pièce jointe.

- Validation des nouveaux statuts de l'Association

Le vote est effectué à main levée, après validation à l'unanimité de ce type de scrutin.

→ Approbation des nouveaux statuts de l'Association votée à l'unanimité.

- Signature des nouveaux statuts de l'Association

Signature du document « Statuts de l'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre de Sainte Jeanne D'Arc Herblay-sur-Seine » par Élodie CATHAGNE-MARTIN, Présidente de l'APEL SJA Herblay et Nassima SLIFI, Vice-Secrétaire de l'APEL SJA Herblay, alors seuls membres du Bureau présents.

4. DIVERS

- Les nouveaux statuts de l'Association seront mis en ligne sur notre site internet (www.apelsaintejeannedarcherblay.fr) une fois validés, signés et publiés au Journal Officiel.
- L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle se tiendra directement après cette Assemblée Générale Extraordinaire.
- Pas d'autre question.

La séance est levée à 19h00.

À Herblay-sur-Seine, le vendredi 15 octobre 2021.

Élodie CATHAGNE-MARTIN

Présidente

APEL SJA Herblay



Caroline DO

Secrétaire et Vice-Présidente

APEL SJA Herblay

